



# Travailler en couple : vie et vie privée font-elles bon

# professionnelle ménage ?

Travailler en couple au sein du cabinet : voilà une décision qui mérite réflexion avant d'être envisagée. Car si l'idée peut apparaître, au premier abord, comme un rêve absolu, l'idylle peut cependant vite se transformer en cauchemar si l'on n'observe pas quelques règles essentielles.

Par Rémy Pascal

**U**ne chose est certaine, les collaborations professionnelles en couple entraînent inévitablement un lot de questions. Il faut y répondre sans détour sous peine de voir son épopée familiale affronter de terribles tempêtes qui au fil du temps engendreront le naufrage de l'entreprise et le vacillement du couple. Les praticiens que nous avons rencontrés exercent depuis de nombreuses années leur métier avec leur conjoint. Avec le temps, ils ont appris à mettre en place des modes

de fonctionnement propices à ces relations professionnelles d'un genre unique et à en tirer profit. Tous observent quelques règles au quotidien, au cabinet et de retour à la maison, qui leur permettent de vivre et travailler en harmonie.

### Vie privée et vie professionnelle, quelles limites ?

Daniel et Marie-Christine Kraffmuller ont travaillé 22 ans dans leur cabinet situé dans

le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Retraités depuis le mois de décembre, ils portent un regard attendri sur leur collaboration professionnelle. « Travailler en couple nous a beaucoup apporté. Il est vrai que nous avions une certaine appréhension à nous associer. En réalité, tout a commencé lorsqu'en 1986, pour des raisons médicales, j'ai dû stopper mon activité pendant deux ans et Marie-Christine m'a remplacé. J'étais installé depuis 1981. Lorsqu'en 1988, j'ai pu reprendre mon exercice, nous avons décidé de nous associer en

société civile professionnelle (SCP). Nous travaillions alors trois jours par semaine chacun. Les jours où nous étions ensemble au cabinet étaient les jours les plus dynamiques, il régnait une effervescence médicale et familiale » se souvient Daniel Kraffmuller. De retour à la maison, le couple évite de poursuivre la journée professionnelle et ne ramène aucun dossier sur la table du salon. De même, le praticien en jour de repos ne demande pas à son conjoint un compte rendu de son activité. « Sauf en cas de pépin ou de décisions →

## Le couple et l'entreprise en chiffres

5%

des entreprises créées en France sont des « affaires » de couple (période 2002-2008). Cette proportion tend à augmenter.

## Un homme sur cinq

a recours à l'aide de sa conjointe lors de la mise en place d'un projet d'entreprise.

12%

des ménages se sont formés sur leur lieu de travail.

Sources : Enquêtes de l'INSEE-sine sur les générations 2002 et 2006 et de l'Institut national d'études démographiques (INED).

**Couple : 1 + 1 = 3**

■ **Travailler en couple sereinement exige de nombreuses conditions et notamment celle que chacun puisse se réaliser indépendamment de l'autre, pour que la troisième entité, le couple, puisse exister. 1 + 1 doit être égal à 3.**

→ *stratégiques sur le devenir du cabinet, notre activité professionnelle empiétait très rarement sur notre vie privée* assure l'épouse. Par ailleurs, séparément, Daniel et Marie-Christine profitent de leurs journées libres pour s'adonner à leurs nombreuses activités extraprofessionnelles. Un emploi du temps qui leur permet de conserver une autonomie et une indépendance nécessaires à l'équilibre du couple. « *Nous parlions de nos passions autant que du cabinet. Car en réalité l'avantage de travailler en couple est de connaître le quotidien de son conjoint, ses difficultés, ses moments de doutes, ses impératifs, etc. On se comprenait sans se parler, il n'y avait pas de décalage entre nous* » raconte la praticienne. Un sentiment que partage Dr Michel Dourthe, chirurgien-dentiste à Châteaurenard, dans les Bouches-du-Rhône. Au compteur, plus de 35 ans de collaboration avec son épouse Solange, assistante dentaire et secrétaire. « *Dans la mesure où règnent une bonne entente et un profond respect mutuel, c'est fabuleux, on se voit parfois 24 heures par jour mais ce n'est pas un problème. On ne sort pas les dossiers des patients du cabinet pour les étudier chez nous. Les seules exceptions concernent la comptabilité qui demande parfois du temps supplémentaire au domicile.* »

**Le partage des compétences**

C'est l'une des raisons principales des conflits entre les conjoints. Le partage des compétences et plus exactement le regard que porte l'un sur le travail de l'autre. Car même si l'union entre les collaborateurs dépasse le cadre professionnel, rien ne justifie une fusion des missions respectives. « *Chacun son domaine d'activité et chacun ses compétences. C'est une condition indispensable à l'épanouissement individuel. Avant notre association, Solange occupait un poste d'assistante de direction, elle a donc dû retrouver une activité qui lui plaisait autant au sein du cabinet, le fait qu'elle ait des*

*missions propres a beaucoup aidé* » poursuit le docteur Michel Dourthe. De son côté, le couple de dentistes parisiens met en lumière sa complémentarité. Et ce, dans plusieurs domaines comme les spécialisations en termes de soins mais aussi de profils psychologiques. « *Nous étions tous les deux omnipraticiens, toutefois j'avais de plus grandes aptitudes à pratiquer l'implantologie et mon épouse la parodontie. Nous ne partagions pas les patients sauf en cas d'urgence, cela permettait de conserver un lien avec eux. Autre tâche qui m'incombait : l'administratif dont j'ai toujours eu la charge* » explique Daniel Kraffmuller. « *Nous avons également remarqué que le fait que nous soyons un homme et une femme représentait une force. En effet, en fonction de leur profil psychologique, les patients ont des préférences* » complète Marie-Christine Kraffmuller.

**“ Les jours où nous étions ensemble au cabinet étaient les jours les plus dynamiques, il régnait une effervescence médicale et familiale.”**  
Dr Kraffmuller



Daniel et Marie-Christine Kraffmuller se sont rencontrés sur les bancs de la fac. Ils ont ensuite exercé ensemble plus de 20 ans.

**Des collaborations plus sincères mais... plus sensibles**

La communication est-elle plus fluide entre deux professionnels lorsque ces derniers sont en couple ? Une question sensible qui trouve une réponse positive dans les propos des praticiens que nous avons rencontrés. « *Il m'apparaît plus facile d'échanger avec ma compagne, notre dialogue est plus franc et sans non-dit. Le fait que l'on se connaisse parfaitement aide à mieux se comprendre* » explique le jeune retraité. Mais attention, le terrain est glissant. Car très vite, en cas de conflit, le sujet abordé et à l'origine de la mésentente peut laisser place à des reproches propres à la vie de couple. Et dans ce cas, le mélange de l'univers professionnel et privé peut vite devenir explosif, avec un désamorçage du conflit parfois difficile.



Michel et Solange Dourthe affichent plus de 35 ans de collaboration professionnelle au compteur. Complicité et respect sont leurs maîtres mots.

« *Il ne faut pas nourrir de rancœur mais au contraire cultiver une complicité et une fluidité dans les rapports qui rendent le management plus facile. Solange n'a travaillé qu'avec moi, nous avons appris à nous écouter et aujourd'hui notre relation est équilibrée, nous ne sommes pas soumis à des conflits d'ordre hiérarchique. Elle est mon assistante et mon épouse, cela nous sort d'un rapport purement professionnel et donc des préoccupations en termes d'échelon* » assure Michel Dourthe. Au regard du domaine dans lequel ils exercent ensemble avec passion depuis plus de 35 ans, il n'est pas étonnant que le fils de ce couple, Julien, soit devenu chirurgien-dentiste lui aussi. Et là, les relations sont bien différentes. « *Les rapports entre une mère et son enfant sont spécifiques. Dans la mesure du possible, Julien travaille avec la seconde assistante dentaire* » renseigne le père de famille.

**Une meilleure gestion du cabinet**

L'alliance de deux praticiens, qu'ils soient en couple ou pas, permet toujours de décupler les potentialités du cabinet. Mais qu'advient-il lorsque les professionnels forment aussi une équipe soudée en dehors du bureau ? « *Le fait d'être associé et en couple aide énormément. On travaille pour nous deux en permanence car nos intérêts sont strictement en commun. Nous regardons dans la même direction et partageons le même objectif : la prospérité du cabinet et sa bonne ambiance. Et puis d'un point de vue plus comptable, le fait de partager la patientèle est bénéfique* » affirme le praticien parisien. Seul inconvénient à cette collaboration en couple, les vacances. Quel choix opérer ? Partir à deux et fermer le cabinet ou faire le choix de la séparation en organisant les congés de chacun à des dates différentes afin d'assurer une présence au fauteuil ? Autre question corrélée : faut-il profiter de ses congés pour s'éloigner de son conjoint et retrouver une certaine indépendance qui rendrait plus forte le couple sur le long terme ou au contraire faut-il partager avec son compagnon ses vacances pour nourrir le ménage d'autres sujets que la vie quotidienne et celle du cabinet ? C'est pour cette seconde option que le couple Kraffmuller a opté. « *En plus des petits séjours que nous multiplions au fil des mois, note Marie-Christine, chaque année nous avons programmé des vacances en commun autour de Noël et en août. C'était une priorité !* ».

## Michèle Montagnon, coach en développement personnel : Apprendre à décrypter les jeux de pouvoir entre les conjoints



Mariés depuis 1976, Jacques et Michèle Montagnon sont associés au sein de leur société de conseil, formation et coaching, JM Partenaires, depuis 1992. Dans le cadre de son activité de formatrice en relations humaines et coach en développement personnel, Michèle rencontre en consultation de nombreux couples désireux de travailler sur des problématiques professionnelles qui s'avèrent finalement être liées à leurs problématiques personnelles. Elle délivre des formations sur le thème « *Vivre et travailler en couple, cultiver l'art d'être deux* ».

Sur son site internet [michelemontagnon.com](http://michelemontagnon.com), la coach délivre les clés essentielles pour une bonne collaboration professionnelle en couple et propose via skype des formations en ligne pour réussir à deux.

**Travailler avec son conjoint apparaît pour certains comme un rêve absolu, pour d'autres comme le pire des cauchemars. Pourquoi de tels avis tranchés ?**

Certainement en raison du fait que travailler avec son conjoint impose la rencontre entre deux univers qui sont le plus souvent distincts : la sphère professionnelle et la vie privée. La fusion des deux peut être ressentie comme une source de problèmes à venir ou au contraire une aventure commune pleine de joie. Le danger vient du fait que les couples qui entament une aventure professionnelle ne savent en réalité pas vraiment ce qui les attend et par conséquent n'y sont pas assez préparés. Il faut dès le début de cette expérience avoir quelques notions en tête, notamment sur la question du mélange de la vie privée et professionnelle.

**Un mélange qui va se décliner en de multiples facettes qui composent la vie des conjoints...**

Oui, dans le partage d'une activité quotidienne commune mais aussi en termes de géographie ou de psychologie. Reprenons. Travailler avec son conjoint ne signifie pas partager chacune de ses missions avec lui. Au contraire ce serait une erreur. Chacun doit conserver son propre exercice avec des tâches distinctes. Les rôles doivent être clairement établis sans pénétration de l'un dans les missions de l'autre. Si Monsieur est dentiste et que Madame est secrétaire, s'il va de soi que l'épouse ne peut pas intervenir dans les soins, il faut également comprendre que le mari ne doit pas intervenir dans l'organisation du secrétariat.

Concernant la géographie, il faut dans la mesure du possible séparer les lieux de travail et de vie. Chez les dentistes, par définition, c'est souvent le cas... mais de nombreux entrepreneurs exercent depuis leur domicile ce qui favorise une trop forte →

→ interpénétration de la vie privée et professionnelle. Personnellement, je ne travaille que depuis mon bureau. Et celui-ci se trouve... accolé à ma maison avec un accès spécifique. J'ai donc la sensation de me rendre au boulot tous les matins et d'en revenir le soir. Le bureau de mon mari n'est pas dans la même pièce que la mienne, chacun peut ainsi conserver son indépendance.

**Vous évoquez aussi la rencontre de deux psychologies différentes dans une collaboration professionnelle en couple...**  
Il n'est pas toujours évident de comprendre que l'autre peut avoir un mode de fonctionnement psychologique différent du sien. Notamment entre un homme et une femme. Et pourtant cela est indispensable pour une bonne entente professionnelle. Au fil du temps, des jeux de pouvoir vont s'établir entre les conjoints. Or, ils seront

en cas de période difficile. Lorsque chacun des conjoints a trouvé un équilibre, dans la répartition des missions, dans le positionnement au sein de l'entreprise et dans sa manière d'être, les univers deviennent moins perméables.

### **Une bonne entente dans la sphère privée garantit-elle une bonne entente professionnelle ?**

Clairement, non. Il s'agit effectivement d'un facteur favorable mais pas d'une garantie. Il faut en premier lieu savoir les raisons qui ont mené à cette réunion. Si l'un des conjoints entame une aventure professionnelle de couple seulement pour aider son partenaire et au détriment de sa propre carrière, la collaboration porte déjà en elle, dès sa naissance, de sérieuses sources de tensions potentielles. Cela peut être le cas dans tous les métiers où le chef d'entreprise, avec le développement de son activité, a un

## **“Si les remontrances concernent le travail, elles doivent être entendues au cabinet et pas dans le salon”**

différents dans la sphère privée et professionnelle. Le danger serait de tenter de reproduire ces relations dans les deux univers. En terme de hiérarchie par exemple, si Monsieur est le chef dans l'entreprise, dès le retour à la maison et donc dans la sphère privée, Madame peut vouloir redevenir le chef et régenter le foyer. Ou inversement bien entendu.

### **Comment éviter alors qu'un conflit dans l'un des deux univers ne se déporte dans l'autre ?**

La question se pose plus fortement lors des premières années de l'aventure professionnelle à deux. Car l'objectif est d'apprendre à travailler en couple pour trouver un équilibre. C'est la notion clé. Comme nous l'avons déjà évoqué, il faut éviter la fusion et cultiver la séparation des univers pour éviter une pollution de l'un sur l'autre

jour besoin d'une secrétaire ou d'une assistante. C'est parfois le cas chez les dentistes. Rappelons aussi que près de deux couples sur trois se séparent. La bonne entente dans le privé peut ne durer qu'un temps... à plus forte raison si au sein du couple vient se greffer une expérience professionnelle mal préparée.

### **Est-il plus ou moins facile de faire des remontrances d'ordre professionnel à son conjoint ?**

En tout cas il ne faut pas croire que c'est plus facile à gérer. Avec un collaborateur extérieur, on garde toujours des précautions de langage et de la distance, alors qu'avec son conjoint on peut vite déraiper et changer de sujet. Une chose est certaine, les remontrances doivent toujours avoir lieu en tête à tête, jamais devant un patient. Si elles concernent le travail, elles doivent être

### **Les trois clés de la coach Michèle Montagnon pour réussir à vivre et travailler en couple**



© Yuri / iStockphoto

#### **✓ Désirer**

**Le désir est une manifestation de votre puissance. Désirer ardemment quelque chose est la preuve que vous avez en vous la puissance et le pouvoir de le faire. Si vous avez un fort désir de vous engager dans votre réussite en couple, vous commencerez par sélectionner les travaux utiles et les personnes favorables à l'atteinte de vos objectifs.**

#### **✓ Croire**

**Croire fermement en votre propre réussite et en la réussite de votre projet de vie en couple. Ce qui demande d'avoir foi en soi, en l'autre, en votre relation. L'énergie suit la pensée, focalisez-vous donc sur la réussite !**

#### **✓ Agir**

**Agir pour « grandir ». Se focaliser sur ses objectifs, ses rêves, ses désirs. Vous avez le pouvoir de choisir ce que vous voulez et désirez.**

- Cultivez les attitudes du bonheur.
- Choisissez de vous sentir bien chaque jour.
- Trouvez le positif dans toutes les situations.

entendues au cabinet et pas dans le salon. Il ne faut absolument pas mélanger. Ce serait le début de conflits relativement difficiles à désamorcer. ■

### **Taux de divorce : les chirurgiens-dentistes bons derniers**

■ Selon une étude britannique menée par le journal *Telegraph*, le métier que l'on pratique pourrait influencer nos risques de divorcer. En effet, au regard des statistiques, il apparaît que certains métiers soient plus risqués lorsqu'il s'agit de faire rimer mariage avec longévité. Avec un taux de 43,05%,

ce sont les danseurs et les chorégraphes qui remportent la première place. Ils sont suivis des barmans avec 38,43% et des kinésithérapeutes avec 38,22%. En bas du classement, les opticiens, dentistes, pasteurs, podologues affichent un taux de divorce oscillant entre 2 et 7%.